



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins

Mission des conseillers généraux des établissements de santé

Dossier suivi par :

Dr M. A. DESAILLY-CHANSON

Port : 06 80 89 75 82

marie-ange.desailly-chanson@sante.gouv.fr

Dr M. BALLEREAU

Port : 06 07 45 38 56

michel.ballereau@sante.gouv.fr

Conseillers généraux des établissements de santé

Paris, le

19 NOV. 2007

011721

La Directrice de l'Hospitalisation et de
l'Organisation des Soins

à

Madame Marie-Ange DESAILLY-CHANSON

Monsieur Michel BALLEREAU

Conseillers généraux des établissements de santé

L'inspection générale des affaires sociales, dans le cadre de son programme annuel, a réalisé en 2006 un rapport sur "La biologie médicale libérale en France : bilan et perspectives". Les aspects hospitaliers n'entraient pas dans le champ de ce rapport excepté lorsqu'ils étaient directement en relation avec la biologie libérale.

Je vous demande de bien vouloir mener une mission sur la biologie médicale dans les établissements de santé publics.

L'anatomo-pathologie n'entre pas dans le champ du présent travail.

La biologie, au cœur des plateaux techniques, a été confrontée à de nombreuses évolutions internes et externes : automatisation des techniques, assurance et contrôle qualité, réformes de l'hôpital (schémas régionaux d'organisation sanitaire, gouvernance, certification et évaluation des pratiques professionnelles, gestions des risques et tarification à l'activité), impact des réformes de la biologie libérale, législation européenne.

Vous conduirez un état des lieux de cette discipline, comprenant notamment l'organisation territoriale, les types d'activité et leurs coûts, les ressources humaines allouées et leurs qualifications. Vous étudierez la qualité du service rendu pour le malade et l'efficacité des

organisations actuelles, en incluant les vigilances. Vous relèverez l'impact de la réglementation européenne. Vous examinerez les conditions d'exercice de la tutelle auprès des établissements de santé. Vous indiquerez les organisations qui permettent de garantir au mieux une biologie réactive et performante, ainsi que les voies d'amélioration qui vous paraissent nécessaires, en les hiérarchisant. Vous porterez dans votre rapport toute mention qui vous paraît importante pour l'exercice de cette discipline dans les établissements de santé publics.

Pour mener à bien cette mission, vous rencontrerez les institutions concernées dont l'Assurance maladie, la Haute autorité en santé (HAS), l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), les directions d'administration centrale ainsi que les acteurs locaux et nationaux nécessaires à la bonne conduite de votre mission. Vous veillerez à vous déplacer dans des établissements pour constater les contraintes, les réalisations innovantes, les difficultés et les atouts de la biologie hospitalière.

J'attends vos conclusions pour le début du deuxième trimestre 2008.

*Merci de veiller à l'articulation de votre mission avec
le travail interdisciplinaire DGS/DSR/DHOS sur le LABN.*

La Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des Soins



Annie PODEUR